



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Commission fédérale pour la qualité CFQ



Rapport annuel 2024

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Rapport à l'intention du Conseil fédéral

Approuvé par la CFQ le 31 janvier 2025

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ) est une commission décisionnelle extraparlamentaire du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Dans le cadre de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), elle apporte son concours au Conseil fédéral pour le développement de la qualité des prestations médicales. De plus amples informations à son sujet sont disponibles sur www.EQK.admin.ch/fr.

Mentions légales**Éditrice**

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Renseignements

Commission fédérale pour la qualité
Secrétariat
c/o Office fédéral de la santé publique
Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne
info@eqk.admin.ch
www.EQK.admin.ch/fr

Copyright

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Avant-propos

Le système de santé suisse est généralement considéré comme un bon système. Toutefois, cette appréciation repose souvent sur des expériences vécues et ne peut être attestée par des chiffres et des indicateurs. À cela s'ajoute la difficulté d'établir des comparaisons en matière de qualité des prestations fournies. Dans ce domaine, les partenaires du système de santé doivent unir et intensifier leurs efforts. L'an passé, la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) a fourni une contribution à cet égard au travers de programmes et de soutiens apportés à des projets.

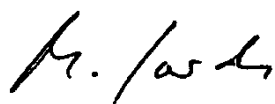
L'année 2024 a marqué le début d'une nouvelle période administrative pour les commissions extraparlimentaires et pour moi, à titre personnel, l'accession au poste de président de la CFQ. Les membres de la commission, actuels ou nouvellement élus, ont immédiatement fait montre d'un grand engagement en faveur de la qualité des soins. Cela nous a permis de passer rapidement à une phase opérationnelle, malgré la très grande diversité des thèmes à traiter.

Nous avons ainsi attribué d'importants mandats en ce qui concerne le monitoring et la plateforme d'indicateurs. Même si de nombreuses étapes restent encore à franchir avant de pouvoir créer une base nationale autorisant une prise de décision fondée sur des données probantes et relier entre elles les banques de données existantes sur les prestations et la qualité, une première pierre, indispensable pour la suite du processus, a été posée.

Je constate aussi avec satisfaction qu'un programme a été mis sur pied dans le domaine de la sécurité de la médication et qu'un appel d'offres sera prochainement lancé pour un autre programme. Concevoir de grands programmes de développement de la qualité constitue un véritable défi. Les idées sont là, et les besoins identifiés. Mais les partenaires issus de la pratique ont actuellement des capacités très restreintes, et les ressources de la commission atteignent elles aussi leurs limites. Pour autant, la CFQ se consacrera davantage à cette tâche au cours de l'année à venir.

Les dernières semaines de 2024 ont montré que la qualité dans le domaine de la santé était considérée comme une priorité par les Chambres fédérales et que les travaux de la commission étaient appréciés. Malgré les importantes mesures d'économie prévues, la CFQ s'est vu accorder un nouveau crédit-cadre et le budget nécessaire pour les années à venir. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont soutenu la CFQ à cet égard.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à l'ensemble des partenaires qui collaborent activement aux projets les plus variés dans des rôles très divers. Sans leur soutien indéfectible, le développement de la qualité des soins ne serait pas possible.



Michael Jordi

Président de la Commission fédérale pour la qualité

Table des matières

RÉSUMÉ	6
RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
1 Aperçu des activités et composition	7
2 Soutien de la stratégie et des objectifs quadriennaux du Conseil fédéral pour le développement de la qualité.....	8
2.1 Progrès multiples dans le champ d'action « Prise de décision fondée sur des données probantes »	8
2.2 Amélioration des bases d'un système centré sur le patient et renforcement de la position des patients	9
2.3 Engagement permanent en faveur de la sécurité des patients	10
2.4 Valoriser et renforcer durablement la culture de la qualité	11
2.5 Aperçu du degré de réalisation des objectifs quadriennaux	11
3 Objectifs annuels 2024 : aperçu du degré de réalisation	15
4 Autres informations à l'intention du Conseil fédéral	23
4.1 État des connaissances en matière de qualité en Suisse	23
4.2 Évaluation des mesures à prendre et recommandations	24
RAPPORT FINANCIER	25
5 Dépenses	25
6 Recettes	26
ANNEXE : PROJETS EN COURS ET ACHEVÉS EN 2024	27

Tableaux

Tableau 1: Composition de la CFQ en 2024	7
Tableau 2: Objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et avancement des travaux de la CFQ 2024	12
Tableau 3: Aperçu des objectifs annuels 2024 de la CFQ avec degré de réalisation	16
Tableau 4: Dépenses prévues et effectives pour 2024 ainsi que dépenses prévues pour 2025	25
Tableau 6: Mandats en cours «programmes nationaux» 2024	27
Tableau 7: Mandats en cours «Indicateurs» 2024.....	28
Tableau 8: Mandats en cours «Études» 2024	29
Tableau 9: Projets en cours «aides financières» 2024.....	30

Résumé

Le 1^{er} janvier 2024, la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) a poursuivi ses travaux sous la direction d'un nouveau président. Dans sa nouvelle composition, avec neuf membres réélus et six membres nommés pour la première fois, elle est très vite entrée dans une phase productive.

Au sein de cinq groupes de travail internes axés sur des thématiques précises, les membres ont préparé les dossiers destinés à être traités lors des sept réunions de la commission. Celle-ci a pu attribuer 14 programmes et projets à des tiers. Elle a évalué 28 demandes d'aide financière et en a accepté 12. En outre, elle a organisé deux manifestations avec des acteurs de la santé. À signaler que le président et le vice-président ont tous deux participé à de nombreuses manifestations en tant qu'intervenants.

De grands progrès ont pu être réalisés dans le champ d'action « Prise de décision fondée sur des données probantes » de la Stratégie qualité du Conseil fédéral. Le développement et la sélection d'indicateurs avancent à grands pas. D'importants projets ont pu être attribués.

Au cours de la nouvelle période administrative, la commission a également mis l'accent sur l'inclusion des patients et de la population. Grâce à des projets fondamentaux, elle entend initier et soutenir un changement culturel attendu depuis longtemps.

L'an passé, les membres de la CFQ se sont penchés de manière approfondie sur le développement des programmes visant à garantir la sécurité des patients. La commission a finalement décidé de créer un programme sur la sécurité de la médication et a attribué en 2024 déjà un volet de ce programme.

L'un des objectifs poursuivis à long terme – également par le Conseil fédéral – est d'instaurer une « culture juste » dans le secteur de la santé. La CFQ a mené sur la base d'un rapport des discussions intensives, qui doivent déboucher sur des recommandations.

Sur les 13 objectifs annuels 2024 fixés par le Conseil fédéral à la demande de la CFQ, la commission a pu en réaliser 11. Elle est encore en train d'élaborer des recommandations pour les deux autres.

Au cours de l'année à venir, la CFQ continuera de se consacrer à l'ensemble des travaux à réaliser dans tous les champs d'action de la Stratégie qualité du Conseil fédéral, à savoir la « Culture », la « Gouvernance » et la « Prise de décision fondée sur des données probantes » ainsi que le « Système centré sur le patient » et la « Sécurité des patients ».

Se prononcer sur l'état du développement de la qualité dans son ensemble constitue toujours un défi. À cet égard, la CFQ peut toutefois se référer à un rapport de l'OMS/Europe (Organisation mondiale de la santé, Région Europe) datant de 2024 sur l'état de la qualité dans ses pays membres¹. Elle examinera prochainement les observations de l'OMS de manière approfondie afin d'en tirer d'éventuelles recommandations.

¹ Taking the pulse of quality of care and patient safety in the WHO European Region: multidimensional analysis and future prospects. Copenhagen: Bureau régional de l'OMS pour l'Europe ; 2024. License: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. [Lien \[consulté le 3.1.2025\]](#)

Rapport d'activité

1 Aperçu des activités et composition

La deuxième période administrative de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) a débuté le 1^{er} janvier 2024, après le renouvellement complet de tous ses membres. L'ancien président Pierre Chopard ne s'étant pas représenté, le Conseil fédéral a nommé Michael Jordi à la présidence de la commission. En outre, cinq nouveaux membres ont été élus. La composition de la CFQ est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1: Composition de la CFQ en 2024

Nom	Prénom	Fonction
Burnand	Bernard	Membre
Degiorgi	Adriana	Membre (nouveau)
Egger	Annette	Membre
Fattinger	Karin	Membre
Giuliani Kocsis	Francesca	Membre
Güntert	Bernhard	Vice-président
Haller	Guy	Membre (nouveau)
Jamieson	Annette	Membre (nouveau)
Jordi	Michael	Président (nouveau)
Koch Heepen	Roswitha	Membre (nouveau)
Martin	Urs	Membre
Nold	Verena	Membre
Rapin	Joachim	Membre (nouveau)
Streit	Sven	Membre
Zúñiga	Franziska	Membre

En 2024, la CFQ a tenu sept séances, en partie en présentiel et en partie virtuellement. Comme les années précédentes, cinq groupes de travail internes axés sur différentes thématiques ont été constitués. Leurs membres se sont rencontrés au total 36 fois dans le cadre de séances de groupes de travail, organisées pour la plupart en ligne.

L'art. 58d de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal ; RS 832.10) permet à la CFQ d'accorder des indemnités à des tiers qui exécutent une tâche pour son compte. Au cours de l'année écoulée, la commission a conclu 14 nouvelles conventions pour des tâches donnant lieu à une indemnité. Six d'entre elles ont pu être menées à bien. En 2024, la CFQ a également accompagné trois programmes pluriannuels en cours.

Conformément à l'art. 58e LAMal, la CFQ peut octroyer des aides financières pour soutenir des projets nationaux ou régionaux de développement de la qualité. Les délais pour le dépôt des demandes sont fixés à fin février et à fin août. Sur les 28 demandes qu'elle a reçues en 2024, la commission en a retenu douze jusqu'à la fin de l'année. Deux sont encore en évaluation. De 2021 à 2024, la CFQ a approuvé 32 des 109 demandes qui lui ont été soumises et financé ces projets à hauteur de 50 % au maximum de leurs coûts. Sept projets soutenus par des aides financières ont été achevés l'année dernière.

La CFQ estime que sa mission consiste aussi à réunir les différents acteurs et à susciter des échanges. Au printemps 2024, elle a organisé deux manifestations avec les acteurs concernés. La première était axée sur la priorisation des thèmes des futurs programmes de développement de la qualité, tandis que la seconde portait sur l'uniformisation des PROMs en Suisse.

La présidence ainsi que les membres de la commission et du secrétariat ont donné de nombreux exposés devant différents groupes et organisations, participé à des formations, mené divers entretiens avec les acteurs du système de santé et tenu une conférence de presse à l'été 2024.

2 Soutien de la stratégie et des objectifs quadriennaux du Conseil fédéral pour le développement de la qualité

La stratégie pour le développement de la qualité dans l'assurance-maladie (Stratégie qualité) et les objectifs du Conseil fédéral en matière de développement de la qualité pour les années 2022 à 2024, qui ont tous deux été publiés en mars 2022, ont constitué le cadre d'action global de la CFQ en 2024 également.

Dès le début, la commission s'est consacrée à l'ensemble des champs d'action prioritaires décrits dans ces documents. Les développements dans les champs d'action « Prise de décision fondée sur des données probantes », « Système centré sur le patient », « Sécurité des patients » et « Culture » sont présentés plus en détail ci-après. La section 2.5 fournit un aperçu à ce sujet. Comme on pouvait s'y attendre, les changements s'opèrent plus ou moins rapidement selon le champ d'action.

2.1 Progrès multiples dans le champ d'action « Prise de décision fondée sur des données probantes »

En 2024, la CFQ a réalisé de grands progrès dans le champ d'action « Prise de décision fondée sur des données probantes ». Elle a pu attribuer des mandats supplémentaires pour les deux tâches principales des objectifs quadriennaux concernés. Le premier mandat porte sur le développement de contenus pour un **système national de monitoring**. Le second comprend la mise en place et la gestion d'une plateforme publique relative à la qualité des prestations (**plateforme de navigation / tableau de bord**).

Durant l'année sous revue, le projet « **International Survey on Outcomes and Experiences of People Living with Chronic Conditions** » (**PaRIS**) de l'OCDE a pu être achevé pour la Suisse. Dans le cadre de cette enquête réalisée dans 19 pays, des patients atteints de maladies chroniques ont été interrogés en parallèle avec leurs médecins traitants. Les résultats rapportés par les patients peuvent ainsi être comparés pour la première fois directement avec les expériences des spécialistes chargés de leur traitement. Le rapport de l'OCDE ne sera disponible qu'en février 2025. C'est pourquoi le rapport pour la Suisse n'a pas non plus pu être publié en 2024.

Des patients supplémentaires ont pu être impliqués dans le **projet pilote « OpenPROMS »** relatif à la mise en application des *Patient Reported Outcome Measures* (PROMs), lancé en 2023. La qualité d'un traitement ne dépend pas seulement de paramètres cliniques. Les évaluations et les appréciations des résultats des traitements par les personnes concernées sont d'une importance primordiale. Dans le cadre du projet, elles sont mesurées de manière systématique et intersectorielle dans le domaine des

soins aigus stationnaires, lors d'une éventuelle réadaptation ultérieure et, enfin, en ambulatoire (*follow-up*). Les résultats doivent être mis à la disposition non seulement des professionnels, mais aussi des personnes concernées, sous une forme compréhensible.

Il est apparu que certaines étapes supplémentaires devaient encore être franchies avant de pouvoir formuler une recommandation relative à une implémentation de PROMs à large échelle. Avant la fin de l'année, la commission a donc lancé un appel d'offres pour un **deuxième projet pilote sur les PROMs**. Celui-ci doit notamment clarifier les questions restées en suspens dans le cadre du premier projet. Cela signifie avant tout qu'il faut davantage tenir compte des obstacles à une mise en œuvre pratique et des spécificités des régions linguistiques.

Dans les **établissements médico-sociaux (EMS)**, le développement de la qualité est également un thème majeur. En 2022, la CFQ a attribué le mandat du projet « **NIP-Q-Upgrade** ». Ce projet montre également que la mise en œuvre d'un système d'évaluation permettant des comparaisons viables et des mesures de qualité fondées sur des données probantes représente un défi. Afin de procéder à une analyse détaillée, l'équipe de projet s'est notamment rendue dans différents EMS. Dans certains établissements, on ne comprend pas toujours pourquoi la qualité doit être mesurée et comment elle doit l'être, ce qui nécessite des mesures supplémentaires.

Outre la délégation de tâches avec indemnité, la CFQ peut également soutenir des projets issus de la pratique en octroyant une aide financière à hauteur de 50 % au maximum des coûts du projet concerné. Cela reflète aussi toute l'importance accordée en Suisse au thème du développement d'indicateurs et de registres. Depuis sa création, la CFQ a alloué **17 aides financières d'un montant total de 4,7 millions de francs** à des projets dans les domaines du développement et de l'amélioration d'indicateurs, de l'amélioration des mesures et de la comparabilité ainsi que de l'utilisation concrète des indicateurs pour le développement de la qualité.

2.2 Amélioration des bases d'un système centré sur le patient et renforcement de la position des patients

La vision de la Stratégie qualité est la suivante : « Le traitement et les soins sont sûrs, efficaces et intégrés, et le patient est considéré sur un pied d'égalité. » Travailler sur un pied d'égalité avec les patients, leurs proches et les personnes concernées au sein de la population est l'une des préoccupations majeures de la CFQ.

La commission a déjà lancé deux projets dans ce domaine en 2023. Elle a ainsi initié un **projet pilote** visant à développer et à tester les conditions d'une **intégration des personnes concernées dans les organes décisionnels à différents niveaux du système de santé**. On s'attend à ce que l'intégration des personnes concernées modifie en profondeur les priorités.

La question se pose toutefois de savoir comment le groupe des patients, de leurs proches et des autres personnes concernées peut être représenté de manière appropriée. L'asymétrie entre connaissances et compétences ne doit pas être trop grande pour que la participation de ce groupe soit effective. C'est pourquoi, en collaboration avec divers partenaires, la CFQ a chargé l'Organisation suisse des patients de mettre en place et de gérer une **plateforme de formation et d'information pour les personnes concernées**.

En outre, la CFQ recueille **les avis des organisations de patients sur la nécessité d'élaborer d'autres programmes de développement de la qualité**. Un rapport, dont une première version sera

disponible à la fin de l'année, fournira à la commission des indications afin d'établir des priorités du point de vue des patients. En 2025, la CFQ lancera un appel d'offres pour un programme visant à renforcer la position des personnes concernées.

Même si les défis sont considérables et que les organisations de patients atteignent en partie les limites de leurs capacités, la CFQ exige que les personnes concernées participent à l'organisation et à la conception de ses projets. Les patients doivent notamment pouvoir s'impliquer dans la collecte, la présentation et l'utilisation de leurs données.

2.3 Engagement permanent en faveur de la sécurité des patients

Depuis l'antiquité, la sécurité des patients constitue dans le domaine de la médecine un concept que l'on peut résumer par « avant tout ne pas nuire ». Le risque de causer un dommage à un patient est aujourd'hui infiniment plus élevé au regard de la multitude et de l'évolution des possibilités de diagnostic et de thérapie, de la nécessité d'une collaboration interprofessionnelle, de la fragmentation des structures de soins et des problèmes de ressources qui se manifestent dans certains domaines.

La CFQ accorde une importance particulière à la sécurité de la médication. En 2024, elle a ainsi attribué un **programme de gestion des médicaments à haut risque, de réduction des erreurs de médication provoquées par une confusion et de gestion sûre des médicaments en cas de modifications**.

La sensibilisation, la standardisation des processus et les formations sont des exemples de mesures qui peuvent être prises dans ce domaine. Durant l'année sous revue, plusieurs organisations ont également soumis des demandes d'aide financière pour des projets correspondants. Depuis qu'elle existe, la CFQ a octroyé des **aides financières à hauteur de 3,6 millions de francs à des projets visant à améliorer la sécurité de la médication**. Cela témoigne du vif intérêt suscité par cette problématique, d'autant que les partenaires de projet investissent au moins la même somme.

Une autre priorité concerne la sécurité des mesures chirurgicales et d'autres mesures interventionnelles. À cet égard, la CFQ soutient, d'une part, un **projet visant à une meilleure utilisation de la liste de contrôle chirurgicale** de l'OMS. D'autre part, elle a lancé, à la demande des partenaires issus de la pratique, une **plateforme** qui aide les acteurs à **échanger leurs expériences en matière de sécurisation des interventions chirurgicales et à apprendre les uns des autres**.

Depuis 2023, la CFQ soutient un vaste **programme pluriannuel de mise en œuvre d'un plan d'action national contre le sepsis**. Celui-ci doit influencer fortement sur la sensibilisation, la détection précoce, le traitement et le suivi de cette grave maladie. D'autres organisations traitent également la problématique des infections au niveau national. On mentionnera notamment les efforts déployés par Swissnoso afin d'empêcher les infections évitables survenant lors de traitements (infections nosocomiales).

Dans le champ d'action « Sécurité des patients », la CFQ poursuit deux autres projets : l'un porte sur **l'analyse des événements indésirables** ; l'autre prend la forme d'une étude sur le **développement à l'échelle nationale d'un processus de gestion des risques et d'un portefeuille de risques** pour les risques cliniques.

2.4 Valoriser et renforcer durablement la culture de la qualité

Les deux champs d'action « Culture » et « Gouvernance » font partie, avec la « Prise de décision fondée sur des données probantes », des champs d'action orientés système de la Stratégie qualité du Conseil fédéral.

Les deux objectifs quadriennaux du Conseil fédéral relevant du champ d'action « Culture » exigent de la CFQ qu'elle formule des recommandations relatives au renforcement de la culture juste et de réseaux nationaux uniformes de déclaration des événements indésirables. Au cours de l'année 2024, la CFQ a reçu un rapport qu'elle avait commandé sur le thème de la culture juste, qui sert de base à un système d'apprentissage des erreurs. La mise en place de conditions-cadres non punitives au sein d'un tel système est indispensable pour obtenir un signalement complet des erreurs. Après qu'un groupe de travail interne s'est penché en profondeur sur ces thèmes, des **recommandations relatives à la culture juste** sont désormais disponibles, mais doivent encore être approuvées par la CFQ.

L'année dernière, **une étude sur la manière de développer la culture de la sécurité dans le système de santé** a également été lancée.

Des recommandations ont été formulées dans un rapport sur **la façon dont les collaborateurs occupant des positions de leadership et de gouvernance peuvent s'engager en faveur de la qualité**. Elles devront également être discutées et validées par la commission début 2025.

À l'avenir, la CFQ entend également profiter de la possibilité qui lui est donnée d'émettre des recommandations à l'intention des partenaires des conventions de qualité pour renforcer la culture de la qualité.

2.5 Aperçu du degré de réalisation des objectifs quadriennaux

Le tableau 2 ci-dessous présente les objectifs quadriennaux 2021-2024 du Conseil fédéral, les mandats confiés à la CFQ et l'avancement des principaux travaux.

Tableau 2: Objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et avancement des travaux de la CFQ 2024

N°	Objectif quadriennal – Titre	Objectif quadriennal – Mandat à la CFQ	Avancement des travaux
C1	La mise en place d'une culture juste en Suisse progresse.	La CFQ formule à l'adresse des autorités et des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs des recommandations relatives au renforcement de la culture juste en Suisse, et à une définition nationale de celle-ci.	Une étude sur la culture juste a été réalisée et publiée (recommandations comprises). De plus, la CFQ veut prioriser certaines recommandations et les communiquer aux acteurs. Une étude sur la culture de la sécurité est en cours d'élaboration.
C2	Tous les fournisseurs de prestations utilisent un système interne de rapports et d'apprentissage approprié.	La CFQ formule à l'adresse des autorités et des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs des recommandations relatives au renforcement de réseaux d'annonce des événements indésirables uniformes sur le plan suisse.	Un premier programme ad hoc a été mis en œuvre. Il a montré que CIRNET – tout comme ses conditions-cadres – devait être adapté afin de pouvoir être utilisé comme un réseau uniforme. Une étude sur le développement d'un concept correspondant est en préparation.
G1	Le leadership pour la qualité des prestations de tous les acteurs à tous les niveaux du système est renforcé.	S'agissant de l'engagement en faveur de la qualité, la CFQ formule des recommandations relatives aux positions de leadership et de gouvernance.	Une étude contenant des recommandations relatives aux positions de leadership et de gouvernance afin de garantir une qualité élevée des prestations a été réalisée. Les recommandations doivent encore être priorisées et publiées.
G2	Tous les fournisseurs de prestations exploitent un système approprié de gestion de la qualité.	La CFQ formule des recommandations relatives au renforcement de l'infrastructure de mise en œuvre du développement de la qualité en Suisse.	Divers travaux préparatoires sont en cours. Après réception des rapports sur les conventions de qualité, la CFQ connaîtra l'avancement de la mise en œuvre et pourra formuler des recommandations.

N°	Objectif quadriennal – Titre	Objectif quadriennal – Mandat à la CFQ	Avancement des travaux
P1	Le système national de monitoring est mis en place et est exploité.	La CFQ a conçu un système national de monitoring et commence à l'utiliser pour contrôler et évaluer la qualité des prestations dans la durée. Elle charge pour cela des tiers de développer les indicateurs de qualité existants et d'en élaborer de nouveaux pour toutes les dimensions de la qualité et dans tous les domaines de fourniture des prestations, et en sélectionne une partie pour son monitoring.	Après la réalisation d'une étude de base, la CFQ a attribué un mandat pour élaborer les contenus d'un système de monitoring avec les acteurs concernés. Les résultats sont attendus pour 2026. La mise en œuvre technique est coordonnée avec le programme Digisanté.
P2	Une vue d'ensemble de l'état des connaissances relatives à la qualité des prestations en Suisse (tableau de bord national de la qualité) peut être consultée par le public.	La CFQ regroupe au niveau national les informations pertinentes relatives à la qualité des prestations et les publie sous une forme qui en permette une consultation aisée (tableau de bord national de la qualité). Cette vue d'ensemble contient notamment des informations sur les événements indésirables, les <i>Patient Reported Experience Measures</i> (PREMs) et les <i>Patient Reported Outcome Measures</i> (PROMs).	Le mandat pour la mise en place et l'exploitation d'une plateforme de publication (plateforme de navigation) a été attribué. Le lancement avec de premiers indicateurs est prévu pour 2026. Durant les années suivantes, la plateforme sera développée et étendue de manière systématique.
CP1	La position des patients et des associations de patients dans le système est renforcée.	Pas de mandat explicite attribué à la CFQ	La CFQ a effectué des travaux préparatoires pour les deux objectifs relatifs au système centré sur le patient afin de modifier durablement la culture en Suisse (p. ex. étude sur l'implication des patients dans la gouvernance des organisations, plateforme de formation des représentants des patients et d'échange d'informations).
CP2	L'interaction entre le patient et les professionnels de la santé est centrée sur le patient.	La CFQ mandate des tiers pour réaliser des « programmes nationaux de développement de la qualité » sur l'interaction entre patients et professionnels de la santé. En se fondant sur les enseignements tirés de ces programmes nationaux, elle formule des recommandations relatives au système centré sur le patient.	Un projet pilote a été commandé dans le but de collecter des résultats rapportés par les patients (PROMs) qui pourront être utilisés dans le cadre d'échanges directs entre les professionnels de la santé et les patients. Un deuxième projet pilote a été mis au concours.

N°	Objectif quadriennal – Titre	Objectif quadriennal – Mandat à la CFQ	Avancement des travaux
SP1	Les fournisseurs de prestations exploitent, pour leur domaine d'activité, un système de gestion des risques cliniques.	La CFQ mandate des tiers pour réaliser des « programmes nationaux de développement de la qualité » sur la diminution du nombre d'événements indésirables. En se fondant sur les enseignements tirés de ces programmes nationaux, elle formule des recommandations relatives à la sécurité des patients dans les domaines psychiatrique et ambulatoire.	La CFQ a commandé une étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse. La fin de l'étude est prévue pour 2026. En outre, la CFQ a attribué un programme pluriannuel de développement de la qualité traitant du problème du sepsis. Le programme court jusqu'en 2028.
SP2	La gestion des risques au niveau national est mise en place et fonctionne.	La CFQ définit dans un processus de gestion des risques la manière dont les dangers sont identifiés au niveau national et dont les risques pour le patient sont analysés et évalués, et elle met ce processus en œuvre (y c. portefeuille de risques au niveau national).	La CFQ a commandé une étude sur la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national. La fin de l'étude est prévue pour 2025.

Abréviations des objectifs quadriennaux : C = culture, G = gouvernance, P = prise de décision fondée sur des données probantes, CP = système centré sur le patient, SP = sécurité des patients

3 Objectifs annuels 2024 : aperçu du degré de réalisation

Le Conseil fédéral précise chaque année ses objectifs en fixant des objectifs annuels à la demande de la CFQ. Sur les treize objectifs annuels définis pour 2024, la CFQ en a atteint onze, et deux sont encore en traitement. Ces deux objectifs annuels portent notamment sur le développement et la formulation de recommandations. Ces dernières ont déjà été discutées au sein des groupes de travail et de la commission, et leurs orientations générales ont été définies. La communication aux acteurs et la publication sont encore en suspens à la fin de l'année.

Le tableau 3 présente les objectifs annuels avec les résultats attendus et le degré de réalisation.

Tableau 3: Aperçu des objectifs annuels 2024 de la CFQ avec degré de réalisation

Numéro	Titre	Contenu	Résultat attendu	Degré de réalisation
2024-01	Recommandations pour renforcer la culture juste et la culture de la sécurité en Suisse	1. En se fondant sur le rapport relatif à la culture juste (objectif annuel 2023-11), la CFQ élabore des recommandations à l'intention des autorités compétentes ainsi que des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs. 2. La CFQ confie un mandat dont l'objectif consiste à démontrer comment et avec quels moyens renforcer la culture de la sécurité. Les travaux font l'objet d'un suivi.	1. Les autorités compétentes ainsi que les fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs ont reçu les recommandations pour renforcer la culture juste. 3. Une étude consacrée au renforcement de la culture de la sécurité a été commandée. La CFQ a approuvé les rapports (intermédiaires).	Étude terminée, recommandations publiées : <i>Fondation Sécurité des patients Suisse</i> 1.2.2023-31.3.2024 En 2025, la CFQ va prioriser certaines recommandations et communiquer à ce sujet de manière ciblée. <i>Étude en cours :</i> <i>Hôpitaux universitaires de Genève et Université de Bâle</i> 1.4.2024-30.4.2027
2024-02	Recommandations relatives aux réseaux nationaux de déclaration des événements indésirables	Sur la base des rapports intermédiaires rédigés selon l'objectif annuel 2023-07 (PNB sur la sécurité des patients), la CFQ élabore des recommandations relatives aux réseaux nationaux de déclaration des événements indésirables à l'intention des autorités compétentes ainsi que des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs.	Les acteurs concernés ont reçu les recommandations relatives aux réseaux nationaux de déclaration des événements indésirables.	Étude en cours pour un concept durable concernant CIRNET : <i>Haute école de Lucerne</i> 1.10.2024-30.9.2026 Des recommandations formulées à l'adresse des autorités et relatives au cadre juridique sont en cours de traitement.

Numéro	Titre	Contenu	Résultat attendu	Degré de réalisation
2024-03	Étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse	Une étude sur le thème des événements indésirables a été commandée. Elle devrait fournir des données sur des événements indésirables (types, étendue, degré de gravité, évitabilité) lors de la fourniture des prestations ainsi qu'une base sur laquelle tous les acteurs pourront s'appuyer pour prendre des mesures d'amélioration de la qualité. L'étude présente également des résultats permettant une comparaison internationale lorsque cela s'avère possible.	Le mandat est attribué, une feuille de route avec des étapes clés est définie.	Étude en cours : <i>Unisanté Lausanne</i> 1.9.2024-30.4.2026
2024-04	Recommandations relatives aux positions de leadership et de gouvernance afin de garantir une qualité élevée des prestations	La CFQ élabore des recommandations à l'intention de personnes assumant des tâches de conduite à différents niveaux afin de garantir la qualité des prestations.	Les acteurs concernés ont reçu les recommandations relatives aux positions de leadership et de gouvernance.	Étude terminée : <i>Haute école spécialisée bernoise</i> 1.6.2024-30.11.2024 Les recommandations seront communiquées début 2025.
2024-05	Programme national pour le développement de la qualité dans les soins stationnaires de longue durée	En 2022, la CFQ a attribué un mandat pour réaliser un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les homes et les EMS. Le projet continue de faire l'objet d'un suivi en 2024. La CFQ pilote le programme.	La CFQ a approuvé les rapports intermédiaires concernant le programme.	Programme en cours : <i>Artiset (Curaviva) et Senesuisse</i> 1.10.2022-30.9.2026

Numéro	Titre	Contenu	Résultat attendu	Degré de réalisation
2024-06	Soutien des mesures de développement de la qualité dans la phase initiale des conventions de qualité	Grâce aux possibilités de subvention prévues aux art. 58d et 58e de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal ; RS 832.10), la CFQ promeut le déploiement des mesures de développement de la qualité convenues dans les conventions de qualité au sens de l'art. 58a LAMal, y compris la mise en place de systèmes de gestion de la qualité.	La CFQ a indiqué dans son rapport annuel l'ampleur de son soutien aux mesures de développement de la qualité convenues dans les conventions de qualité durant la phase initiale de ces dernières.	Projets soutenus par des aides financières : 2 projets achevés <i>Datenauswertungsplattform (QUALAB)</i> 1.12.2022-31.1.2024 -- <i>Wissenstransfer Patient Blood Management – Alliance Rouge</i> 1.5.2022-31.10.2024 ----- Deux projets nouvellement soutenus <i>IT-Plattform Qualität in der Ergotherapie – ErgotherapeutInnen-Verband</i> 15.8.2024-31.12.2025 -- <i>Veröffentlichung Q-Indikatoren nach Art. 58a KVG – H+ Die Spitäler der Schweiz</i> 1.11.2024-31.5.2026

Numéro	Titre	Contenu	Résultat attendu	Degré de réalisation
2024-07	Mise en place d'un système national de monitoring	En se fondant sur le rapport de base rédigé selon le point 1 des résultats de l'objectif annuel 2023-01 (rapport final relatif aux travaux de fond sur la mesure, le suivi [monitoring] et la publication [tableau de bord] de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national), la CFQ fixe les prochaines étapes de la mise en place d'un système de monitoring national.	Une décision a été rendue concernant les prochaines étapes de la mise en place d'un système national de monitoring.	Mandat attribué pour la formulation de recommandations relatives aux contenus et au cercle d'utilisateurs d'un système de monitoring : <i>Swiss Learning Health System (Université de Lucerne)</i> <i>1.10.2024-31.12.2026</i>
2024-08	Mise en place d'un tableau de bord national de la qualité	En se fondant sur le rapport de base rédigé selon le point 1 des résultats de l'objectif annuel 2023-01 (rapport final relatif aux travaux de fond sur la mesure, le suivi [monitoring] et la publication [tableau de bord] de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national), la CFQ fixe les prochaines étapes concernant le tableau de bord.	Une décision a été rendue concernant les prochaines étapes de la mise en place d'un tableau de bord national de la qualité.	Mandat attribué pour la mise en place d'une plateforme de navigation : <i>W hoch zwei GmbH et DV Bern AG</i> <i>1.11.2024-30.6.2026</i> (Un mandat a également été attribué pour la gestion ultérieure de la plateforme.)
2024-09	Plateforme relative au développement des compétences et mandat concernant l'implication des personnes concernées dans les processus de décision	1. La CFQ charge des tiers de mettre en place et d'exploiter une plateforme pour impliquer les patients, les proches et le public dans le système de santé en fournissant des informations et en proposant des formations et des échanges.	Le mandat pour la mise en place et l'exploitation de la plateforme est attribué, une feuille de route avec des étapes clés est définie.	Mandat attribué (y c. jalons) : <i>Organisation suisse des patients (OSP) et consortium</i> <i>1.4.2024-30.4.2028</i>

Numéro	Titre	Contenu	Résultat attendu	Degré de réalisation
		2. La CFQ charge des tiers de réaliser une étude concernant la promotion de l'implication des patients, des proches et du public dans les processus décisionnels des établissements de santé. Elle suit les travaux.	Le mandat concernant l'implication des patients, des proches et du public dans les processus de décision est attribué, une feuille de route avec des étapes clés est définie.	Mandat attribué (y c. jalons) : <i>Haute école spécialisée bernoise, Scuola universitaria professionale della svizzera italiana, Haute École Arc Neuchâtel Berne Jura</i> 1.5.2024-28.2.2025
2024-10	Développement d'indicateurs de qualité	La CFQ charge des tiers de créer de nouveaux indicateurs de qualité et de développer ceux qui existent. Les travaux en cours suivants sont pris en compte : 1. Enquête dans le cadre du projet « <i>International Survey on Outcomes and Experiences of People Living with Chronic Conditions</i> » (PaRIS) de l'OCDE. 2. PROMs : projet pilote relatif à la mise en application des <i>Patient Reported Outcome Measures</i> (OpenPROMS)	Les résultats PaRIS de l'enquête nationale sont disponibles, et le rapport final concernant la phase 3 est publié. En se fondant sur les résultats, la CFQ a rendu une décision concernant de possibles projets de suivi. La CFQ a approuvé les rapports intermédiaires concernant le projet pilote OpenPROMs.	Mandat achevé : <i>Unisanté, Fondation EQUAM et M.I.S Trend</i> 1.6.2023-31.10.2024 Remarque : le rapport n'a pas encore pu être publié, car l'OCDE en revendique la première publication. L'OCDE n'a pas encore été sollicitée concernant les éventuels projets de suivi. Mandat en cours : <i>Haute école spécialisée bernoise, Brightfish B. V., Coopération MIDATA, Insel Gruppe</i> 1.7.2023-31.7.2025

Numéro	Titre	Contenu	Résultat attendu	Degré de réalisation
2024-11	Pilotage d'un programme national pour le développement de la qualité en cas de septicémie	Un programme national de lutte contre le sepsis a été commandé en 2023 et se déroule jusqu'en 2028. Il vise à améliorer la prise en charge et notamment à réduire les risques médicaux, thérapeutiques ou liés aux soins pour les patients chez lesquels on soupçonne une septicémie, qui en sont atteints et qui en ont guéri.	La CFQ a approuvé les rapports intermédiaires.	Mandat en cours : <i>Universitäts-Kinderspital Zürich – Eleonorenstiftung, Insel Gruppe AG, Centre hospitalier universitaire vaudois – CHUV Lausanne 1.9.2023-31.12.2028</i>
2024-12	Plateforme d'échange pour des listes de contrôle améliorant la sécurité des interventions thérapeutiques	La CFQ a attribué un mandat pour la création et l'exploitation d'une plateforme d'échange « Sécurité chirurgicale ». Les travaux font l'objet d'un suivi.	Le mandat est attribué, une feuille de route avec des étapes clés est définie.	Mandat en cours : <i>Fondation Sécurité des patients Suisse 1.1.2024-31.12.2027</i>

Numéro	Titre	Contenu	Résultat attendu	Degré de réalisation
2024-13	Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national	La CFQ élabore un concept de gestion des risques au niveau national. Tout d'abord, un état des lieux sera demandé en 2024 dans le cadre d'un mandat. Sur cette base, un concept indiquant comment identifier, analyser et évaluer, au niveau national, les risques potentiels pour la sécurité des patients sera développé. L'objectif est de prendre, sur la base des données recueillies, des décisions touchant les mesures de réduction des risques qui s'imposent et les domaines concernés. Le concept intègre les acteurs principaux ainsi que les processus et les stratégies de gestion des risques qui ont déjà fait leurs preuves ou qui sont encore en développement.	Le mandat est attribué, une feuille de route avec des étapes clés est définie.	Mandat en cours : <i>Fondation Sécurité des patients Suisse</i> 1.5.2024-30.4.2025

Légende : champs marqués en vert = objectif annuel atteint ; champs marqués en orange = objectif annuel encore en traitement fin 2024

4 Autres informations à l'intention du Conseil fédéral

L'Office fédéral de la santé publique a rédigé un commentaire sur la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal)². Il y écrit que les rapports annuels doivent informer sur les activités de la CFQ, mais aussi, à tout le moins, sur l'état des connaissances en matière de qualité en Suisse, sur l'appréciation de la nécessité de prendre des mesures ainsi que sur les recommandations de la CFQ à l'adresse des autorités compétentes et des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs. Les paragraphes qui suivent répondent à ces prescriptions.

4.1 État des connaissances en matière de qualité en Suisse

Par rapport à l'année précédente, une avancée majeure a été enregistrée en 2024 dans la mise en œuvre de la modification de la LAMal, entrée en vigueur en 2021, qui vise à renforcer la qualité et l'économicité. Le Conseil fédéral a ainsi approuvé une première convention de qualité conclue entre l'association H+ Les Hôpitaux de Suisse et les associations d'assureurs-maladie actives en 2024 (Santésuisse et Curafutura). D'autres devraient suivre en 2025.

Les conventions de qualité revêtent une importance particulière. D'une part, elles permettent de convenir de règles uniformes et contraignantes en matière de développement de la qualité pour les différentes professions de la santé et les différents domaines de soins. D'autre part, elles sont indispensables pour mettre en œuvre les recommandations de la CFQ en matière de développement de la qualité à grande échelle. En outre, les rapports sur l'état du développement de la qualité que les partenaires conventionnels doivent rédiger chaque année constitueront une base d'information importante sur la qualité dans le système de santé suisse. Sur la base de ces rapports, la CFQ pourra fournir des renseignements sur la mise en œuvre du développement de la qualité.

En 2024, l'OMS/Europe a publié un rapport sur le niveau de qualité dans ses États membres³. Ce document repose notamment sur une enquête menée auprès de 53 États membres de la région. Des données provenant de sources internationales ont également été prises en compte. L'OMS a utilisé 46 indicateurs pour quantifier les résultats.

Le rapport décrit les conditions-cadres essentielles pour assurer des soins de grande qualité, le rôle du système de santé et de la fourniture de prestations médicales, la qualité des soins et la sécurité des patients. Il fournit également des indicateurs individuels sur l'état de santé de la population. Il prend en considération les dimensions suivantes en matière de qualité : efficacité (*effectiveness*), efficience (*efficiency*), approche centrée sur le patient (*people-centredness*), sécurité (*safety*), égalité des chances (*equity*) et accessibilité (*access*).

² Modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal ; RS **832.102**) (Mise en œuvre de la modification du 21 juin 2019 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie concernant le renforcement de la qualité et de l'économicité) Modifications au 1^{er} avril 2021. Teneur des modifications et commentaire, p. 7. [Lien](#) [consulté le 24.03.2025]

³ Taking the pulse of quality of care and patient safety in the WHO European Region: multidimensional analysis and future prospects. Copenhague : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe ; 2024. License : CC BY-NC-SA 3.0 IGO. <https://www.who.int/europe/publications/i/item/9789289061568>

Le rapport comprend en outre des profils de pays⁴ sous la forme d'un tableau de bord. Il y est notamment montré que la Suisse a élaboré cinq des huit «National Policies und Action Plans» souhaitables, par exemple la Stratégie qualité ou la stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR).

En ce qui concerne les indicateurs de qualité, la Suisse obtient de très bons résultats en matière d'accessibilité et d'efficacité. En comparaison internationale, la situation est également positive si l'on considère l'approche centrée sur le patient, mais pourrait être améliorée. Certains résultats devraient toutefois être analysés de manière plus approfondie. Ainsi, la proportion de réhospitalisations dans le cas de maladies pulmonaires chroniques ou de diabète est élevée en comparaison internationale. Il en va de même, par exemple, pour la fréquence des embolies pulmonaires après la pose d'une prothèse de hanche ou de genou. S'agissant de l'utilisation d'antibiotiques, il vaut également la peine d'examiner de plus près les résultats de la Suisse, puisque près de deux tiers de la population en consomment.

4.2 Évaluation des mesures à prendre et recommandations

Outre le rapport de l'OMS mentionné au point 4.1 et les profils de pays qu'il contient, l'OMS a élaboré pour chaque pays des documents supplémentaires non publiés et réservés à l'usage interne. Ces documents comprennent d'autres résultats de l'enquête et proposent des solutions.

Le rapport concernant la Suisse fournit des indications sur les mesures à prendre et d'éventuelles propositions de mise en œuvre. Le document propose par exemple de définir des normes de sécurité pour des prestations cliniques supplémentaires, telles que la radiothérapie, la dialyse, les services de transfusion, les services chirurgicaux, les services d'urgence, les services de diagnostic, les maternités, les cliniques dentaires et les EMS. La CFQ s'est vu fixer, à sa demande, un nouvel objectif en 2025 : mener des discussions en vue de la réalisation d'un « programme national de développement de la qualité » visant à développer des normes nationales (objectif 2025-7).

L'OMS souligne également l'importance fondamentale de la mise en place d'un cadre administratif et légal pour encourager le signalement des événements indésirables en protégeant les personnes qui en sont à l'origine. La CFQ élabore actuellement des recommandations allant dans ce sens.

Le document rédigé par l'OMS concernant la Suisse met aussi l'accent sur le système de surveillance des infections nosocomiales. Selon l'organisation, il serait judicieux d'investir dans la mise en œuvre et la transmission complète des données dans ce domaine. Concernant ce point, diverses discussions sont en cours avec les milieux intéressés.

Enfin, l'OMS propose d'intégrer davantage les différentes stratégies de développement de la qualité et de sécurité des patients.

La CFQ examinera prochainement de manière approfondie ces propositions ainsi que les autres suggestions de l'OMS afin d'élaborer, si nécessaire, d'autres recommandations à l'adresse des autorités, des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs-maladie.

⁴ Ibid., p. 151 ss

Rapport financier

5 Dépenses

Tableau 4: Dépenses prévues et effectives pour 2024 ainsi que dépenses prévues pour 2025

Dépenses	2024 PRÉVU	2024 EFFECTIF	2025 PRÉVU
Charges relatives aux mesures de qualité	13 720 000	13 315 109	16 150 000
<i>Programmes nationaux</i>	<i>5 500 000</i>	<i>6 743 860</i>	
<i>Indicateurs de qualité</i>	<i>2 500 000</i>	<i>956 855</i>	
<i>Études et examens</i>	<i>1 720 000</i>	<i>1 225 482</i>	
<i>Projets régionaux et nationaux</i>	<i>4 000 000</i>	<i>4 388 912</i>	
Charges d'exploitation	924 500	866 859	895 400
<i>Charges de la commission</i>	<i>87 600</i>	<i>218 940</i>	
<i>Charges en personnel du secrétariat</i>	<i>750 700</i>	<i>614 893</i>	
<i>Autres charges d'exploitation / surtout traductions</i>	<i>86 200</i>	<i>33 026</i>	
TOTAL	14 644 500	14 181 968	17 045 400

En 2024 (tableau 4), la commission a dépensé **13 315 109** francs pour des mesures de qualité ; 13 720 000 francs avaient été inscrits au budget. Le budget est ainsi inférieur de 3 % aux prévisions.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 866 859 francs ; 910 100 francs avaient été inscrits au budget. Le crédit affecté aux charges en personnel du secrétariat n'a pas été entièrement épuisé en raison des départs enregistrés au sein des effectifs. Cela a entraîné un net surcroît de travail pour le personnel restant. Il faut espérer que cette situation pourra être évitée dans les années à venir. En ce qui concerne les honoraires des membres de la commission, le montant des dépenses prévues a été dépassé en raison des intenses travaux menés dans les groupes de travail. En outre, d'autres charges d'exploitation, notamment des traductions, ont été comptabilisées à hauteur de 31 369 francs.

6 Recettes

La CFQ est financée à parts égales par la Confédération, les cantons et les assureurs. Pour les cantons, la répartition s'effectue en fonction du nombre d'habitants et, pour les assureurs, selon le nombre de personnes soumises à l'AOS.

Les contributions financières des cantons et des assureurs seront facturées en cours d'année sur la base des chiffres du plan financier.

Tableau 5: Recettes prévues et effectives pour 2024 ainsi que recettes prévues pour 2025

Recettes	2024 PRÉVU	2024 EFFECTIF	2025 PRÉVU
TOTAL	14 630 100	14 630 100	16 150 000

Les excédents de recettes sont mis à l'actif des cantons et des assureurs proportionnellement aux contributions 2025.

Annexe : projets en cours et achevés en 2024

Tableau 5: Mandats en cours «Programmes nationaux» 2024

Titel	Beginn	Ende	Volumen (CHF)	Partner
NGP Patientensicherheit: Wissensgenerierung und -allokation	01.02.2022	31.12.2024	1 294 040	Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich
NGP Patientensicherheit: Risikomonitoring und -reduktion	01.02.2022	31.12.2024	2 156 400	Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich
NIP Langzeitpflege in Alters- und Pflegeheimen	01.10.2022	31.12.2027	6 762 832	ARTISET (Curaviva), Bern, und senesuisse, Bern
Machbarkeitsstudie Just Culture	01.02.2023	31.03.2024	149 918	Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich
Umsetzung des Swiss Sepsis National Action Plan	01.09.2023	31.12.2028	10 000 000	Universitäts-Kinderspital Zürich, Insel Gruppe, Bern, und CHUV, Lausanne
Plattform für sichere chirurgische und interventionelle Massnahmen	01.01.2024	31.12.2027	909 121	Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich
PPI Plattform	01.04.2024	30.04.2028	1 185 200	SPO Patientenorganisation, Zürich, B VM AG Beratung, Bern, LerNetz AG, Bern, Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich, Patientenstelle Zürich
Aktionswoche Patientensicherheit 2024	01.05.2024	31.10.2024	162 150	Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich
CIRNET - Weiterführung	01.12.2024	30.11.2030	3 891 600	Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich

Tableau 6: Mandats en cours «Indicateurs» 2024

Titel	Beginn	Ende	Volumen (CHF)	Partner
Projekt PaRIS chronische Erkrankungen Phase 3 – Durchführung der Erhebung	01.06.2023	31.08.2024	399 508	EQUAM Stiftung, Zürich, M.I.S Trend AG, Lausanne, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW, Winterthur
Projet PaRIS phase 3 : Direction nationale du projet (National Project Manager)	01.06.2023	31.10.2024	89 413	Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne
OpenPROMS	01.07.2023	31.07.2025	865 564	Berner Fachhochschule (Departement Technik und Informatik), Biel, Brightfish BV, Niederlande, MIDATA Genossenschaft, Zürich, Insel Gruppe, Bern
Nationales Monitoringsystem zur Qualität der Leistungen im Gesundheitswesen - Empfehlungen zu den Inhalten und dem Nutzerkreis	01.10.2024	31.12.2026	1 381 001	Swiss Learning Health System, Universität Luzern
Navigationsplattform zur Qualität im Schweizer Gesundheitswesen	01.11.2024	30.06.2026	622 461	w hoch 2 GmbH, Bern, und DV Bern AG

Tableau 7: Mandats en cours «Études» 2024

Titel	Beginn	Ende	Volumen (CHF)	Partner
Kontextanalyse Sichere Chirurgie Classintra	01.06.2023	31.01.2024	45 000	Universität Basel und Universitätsspital Basel
Trainings zur Verbesserung der Patientensicherheit: Wirksamkeitsanalyse	01.05.2024	31.10.2024	35 504	w hoch 2 GmbH, Bern
Empfehlungen für Massnahmen zur Stärkung der Leadership für die Qualität im Gesundheitswesen	01.06.2024	30.11.2024	55 531	Berner Fachhochschule (Departement Gesundheit)
Einbezug von Betroffenen, Angehörigen und der Bevölkerung: Abklärung des Handlungsbedarfs zur Förderung der Qualität im Gesundheitswesen aus Sicht der Patientenorganisationen.	01.05.2024	28.02.2025	92 318	Berner Fachhochschule (Departement Gesundheit), Scuola universitaria professionale della svizzera italiana, Manno, Haute Ecole Arc Neuchâtel Berne Jura, Neuchâtel
Risikomanagement-Prozess und -Portfolio auf nationaler Ebene für die Schweiz	01.05.2024	31.03.2025	187 554	Stiftung Patientensicherheit Schweiz, Zürich
Erhebung von unerwünschten Ereignissen	01.09.2024	30.04.2026	981 985	Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne
Studie zur Weiterentwicklung des Critical Incident Reporting & Reacting NETwork (CIRRNET) zu einer einheitlichen nationalen Meldeplattform	01.10.2024	30.09.2026	223 507	Hochschule Luzern (Wirtschaft)
Safety Culture: Konzept- und Machbarkeitsstudie	01.04.2024	30.04.2027	883 089	Hôpitaux Universitaires de Genève und Universität Basel
Recommandations pour l'implication systématique des patients, des proches et du public dans les processus décisionnels des autorités, des fournisseurs de prestations et des assureurs	01.10.2024	30.09.2027	246 258	Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne, und Berner Fachhochschule (Departement Gesundheit)

Tableau 8: Projets en cours «Aides financières» 2024

Titel	Beginn	Ende	Volumen (CHF)	Partner
2021-07 «Pilotprojekt Spitalambulant»	01.01.2022	30.04.2024	97 480	ANQ - Nationaler Verein für Qualitätsentwicklung in Spitälern und Kliniken, Bern
2022-08 FIRE – Etablierung von Qualitätsindikatoren in der Schweizer Grundversorgung auf der Basis hausärztlicher Routinedaten	01.09.2022	31.10.2025	1 024 647	Universität Zürich (Institut für Hausarztmedizin)
2022-12 Qualitätsverbesserung bei orthopädischen Implantatinfektionen	01.07.2022	30.09.2024	30 000	Verein Swissnoso, Bern
2022-13 Sichere Medikation in der Kindermedizin durch «Clinical Decision Support»	01.01.2023	30.04.2025	1 235 208	PEDeus AG, Zürich
2022-17 Wissenstransfer Patient Blood Management	01.05.2022	31.10.2024	135 000	Alliance Rouge, Bern
2022-26 MyCare Start - Implémentation d un nouveau modèle de soins intégrés visant à soutenir l'adhésion des personnes qui commencent un nouveau médicament pour une affection de longue durée	11.11.2022	31.12.2025	305 811	Université de Genève (Section des sciences pharmaceutiques)
2022-29 Scape-CH - Implémentation à l'échelle nationale de l'enquête Swiss Cancer Patient Experiences	01.08.2022	30.11.2024	178 200	Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique de Lausanne
2022-31 QUALAB - Datenauswertungsplattform (DAP)	01.12.2022	31.01.2024	134 100	QUALAB – Schweizerischer Verein für Qualitätsentwicklung im medizinischen Laboratorium, Bern
2022-32 "SIRIS Wirbelsäule" Entwicklung von elektronischen PROMs im nationalen SIRIS Wirbelsäule-Register	01.12.2022	30.04.2024	65 302	Stiftung für Qualitätssicherung in Implantationsmedizin

Titel	Beginn	Ende	Volumen (CHF)	Partner
2022-33 Ergotherapie - Aufbau einer IT-Plattform zur Erhebung und Weiterentwicklung der Qualität in der Ergotherapie	06.08.2024	31.12.2025	61 100	Ergotherapie-Verband, Bern
2022-35 P3S: Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety	01.01.2023	31.12.2026	300 384	Universität Basel (Pharmaceutical Care)
2022-39 Déprescription des benzodiazépines chez la patientèle âgée de 65 ans et plus du Réseau Delta	01.04.2023	31.03.2025	500 000	Réseau de soins DELTA SA, Onex
2022-45 "REHA" Stärkung der Patientenperspektive – Erfassung der gesundheitsbezogenen Lebensqualität in der stationären Rehabilitation - Pilotprojekt	01.10.2022	30.06.2024	183 500	ANQ - Nationaler Verein für Qualitätsentwicklung in Spitälern und Kliniken, Bern
2022-47 "SIRIS Schulter" Entwicklung und Pilotierung des Implantatregisters SIRIS Schulter	01.03.2023	*31.12.2024	210 000	SIRIS - Stiftung für Qualitätssicherung in der Implantationsmedizin, Bern
2023-08 The Simple-ID project - Deprescribing services for nursing home residents in multiple cantons	01.10.2023	30.09.2026	630 220	Policlinique médicale universitaire dispensaire central de Lausanne
2023-09 HYPROM - Digital platform for hypertensive patient reported outcomes - HYPROM	01.07.2023	30.07.2026	327 936	Universität Bern, (Berner Institut für Hausarztmedizin BIHAM)
2023-20 Selbsthilfefreundliche Spitäler - Gesundheitskompetenz	01.05.2024	28.02.2027	540 000	Selbsthilfe Schweiz, Olten
2023-23 "Inflammatory Bowel Diseases" - Implementation and evaluation of quality-of-care indicators in inflammatory bowel diseases	01.06.2024	31.12.2026	239 000	Policlinique médicale universitaire dispensaire central de Lausanne
2023-25 PROMs für SIRIS Hüfte und Knie	01.04.2024	30.09.2026	221 000	SIRIS - Stiftung für Qualitätssicherung in der Implantationsmedizin, Bern

Titel	Beginn	Ende	Volumen (CHF)	Partner
2024-02 Activity Index App für Physiotherapeuten und für Patienten mit pulmonalen und muskuloskelettalen Erkrankungen	14.07.2024	31.12.2025	76 000	Qualitouch HC Foundation, Zürich
2024-04 InterPark 4Mi – Interprofessionelle Versorgung von Parkinsonbetroffenen	01.12.2024	30.11.2028	645 106	Schweizer Parkinson Netzwerk Mittelland, Bern
2024-06 MAMA-MEDS, a national shared patient - healthcare providers digital platform	01.12.2024	31.12.2027	634 904	Universität Bern (Berner Institut für Hausarztmedizin BIHAM)
2024-07 Einführung Nationale PREMs – Pilotmessungen zur Validierung des Fragebogens Swiss PREMs	01.06.2024	31.12.2025	199 000	ANQ - Nationaler Verein für Qualitätsentwicklung in Spitälern und Kliniken, Bern
2024-09 Diagnostik- und Symptommonitoring-System in der Kinder- und Jugendpsychiatrie	01.12.2024	30.06.2028	1 382 462	Universitäre Psychiatrische Dienste (UPD) AG, Bern
2024-11 CIBOSurg - ClassIntra for Better Outcomes in SURGery	01.12.2024	31.08.2027	741 594	Universität Basel und Universitätsspital Basel
2024-12 Dysphagie Parkinson logopädische Praxisempfehlungen	01.06.2024	31.12.2026	52 000	Konferenz der Schweizerischen Berufsverbände der Logopädinnen und Logopäden, Lausanne
2024-13 Psychotherapie für Geflüchtete – Brückenbauerinnen	01.07.2024	30.06.2026	142 922	National Coalition Building Institute (Schweiz), Winterthur
2024-14 Primary PROMS	15.08.2024	31.12.2026	385 000	EQUAM Stiftung, Bern
2024-15 Projekt PROAEGRIS	01.12.2024	30.06.2027	320 000	Proaegris AG, Glis
2024-17 Veröffentlichung gemäss Q-Vertrag nach KVG Art. 58a	01.11.2024	31.05.2026	82 816	H+ Die Spitäler der Schweiz, Bern

Titel	Beginn	Ende	Volumen (CHF)	Partner
2024-22 Indikatoren regionaler Unterschiede: Aktionsplan für Qualitätsentwicklung	01.12.2024	31.10.2030	71 617	Interface Politikstudien Forschung Beratung AG, Luzern

** Le projet n'est pas encore terminé.*